

DROIT D'INTERPELLATION DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Nous, soussignés, habitants de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, âgés de 16 ans au moins, adhérons à la demande d’interpellation au Conseil communal, déposée par Monsieur/Madame (ci-dessous nommé “l’interpellateur principal”) qui est un des signataires et qui exposera l’interpellation en tant que porte-parole.

NOM:

PRÉNOM:

NUMÉRO NATIONAL:

DOMICILIÉ(E) À:

1082 BERCHEM-SAINT-AGATHE

SUJET DE L’INTERPELLATION:

NOM et PRÉNOM	ADRESSE	NUMÉRO NATIONAL	SIGNATURE
1. L'INTERPELLEUR PRINCIPAL	L'INTERPELLEUR	L'INTERPELLEUR	
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			

DROIT D'INTERPELLATION DES HABITANTS DE LA COMMUNE

15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			
23.			
24.			
25			

Bref exposé du sujet traité: